

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

I) AFFAIRES GENERALES

- Modification du règlement intérieur du centre multi-accueil Jeanne Mazel
- Modification du règlement intérieur du centre multi-accueil de La Lauze
- Avis du Conseil Municipal sur l'ouverture des commerces le dimanche

II) AFFAIRES FINANCIERES

- Décisions Modificatives n°3 du budget principal
- Subventions à diverses associations
- Acompte sur le versement des subventions annuelles de fonctionnement
- Transformation des budgets annexes du service de l'eau et de l'assainissement en budgets avec autonomie financière
- Fixation des tarifs du camping de la Lauze au 1er janvier 2018
- Avenant n°5 au contrat de concession d'un service public de distribution d'énergie calorifique
- Ajustement de l'inventaire et de l'état de l'actif
- Prorogation des aides pour l'installation de matériels de sécurité
- Aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques

III) AFFAIRES FONCIERES

- Vente d'un ensemble immobilier rue du Galinier
- Vente de parties de parcelles de terrain hameau de Castaunouze lieu-dit Château Trompette

IV) PERSONNEL

- Règlement sur le temps de travail
- Tableau des effectifs du personnel municipal au 1er Janvier 2018
- Recensement de la population : recrutement d'agents recenseurs

V) TRAVAUX – URBANISME

- Instruction des autorisations et actes d'urbanisme : renouvellement de la convention avec les Communes de Aiguefonde, Aussillon, Caucalières, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn et Saint-Amans Sout
- Avenant à la convention avec la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet relative à la mission de maîtrise d'œuvre des aires couvertes de Lapeyrouse
- Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017
- Convention avec la Commune de Bout du Pont de l'Arn relative à la réalisation de travaux à La Richarde
- Modification du règlement du Service Public d'Assainissement Non-Collectif (S.P.A.N.C.)
- Opération façades : renouvellement convention avec Didier CUQUEL / City Consultant
- Aide à la rénovation de façades

VI) DELEGATION DE POUVOIR